Motoculteur STX

staub

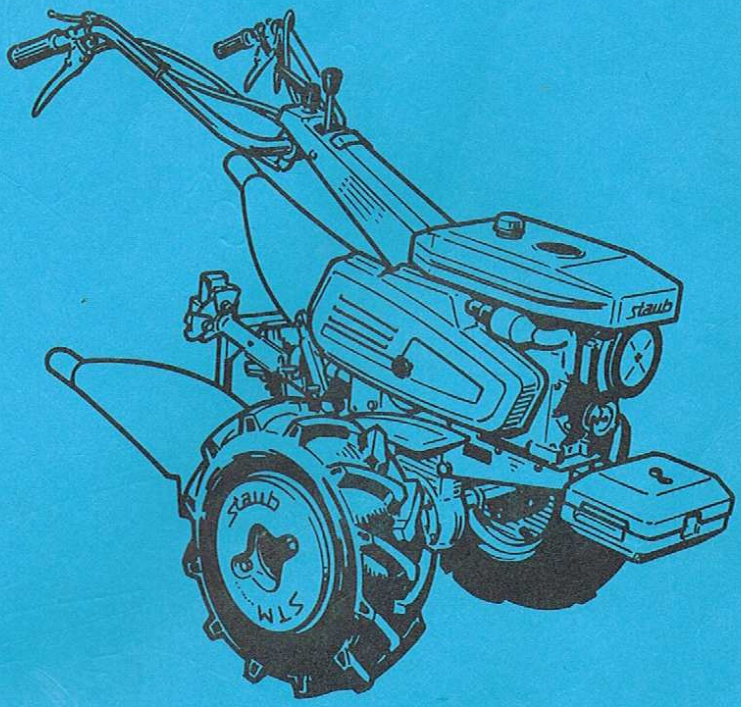

Description - Conduite - Entretien

REF: 6404

SOCIETE DES TRACTEURS ET MOTOCULTEURS

staub

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9 000 000 F
R.C. S NANTERRE B 692009772

SIEGE SOCIAL : DIRECTION
SERVICES COMMERCIAUX
MAGASIN D'EXPOSITION

54, RUE LAMBRECHTS · B.P. 316
92402 **COURBEVOIE** CEDEX - TEL. **334.30.00**
Adresse Télégraphique : Stautract-Courbevoie

DEPARTEMENT
PIECES DE RECHANGE
ATELIERS DE REPARATION

16, RUE J.-FERRY - 92402 **COURBEVOIE** CEDEX
TEL. **334.30.00** + · C.C.P. 2836.92 PARIS
Adresse Télégraphique : Mecastaub-Courbevoie

GARE : BECON-LES-BRUYERES

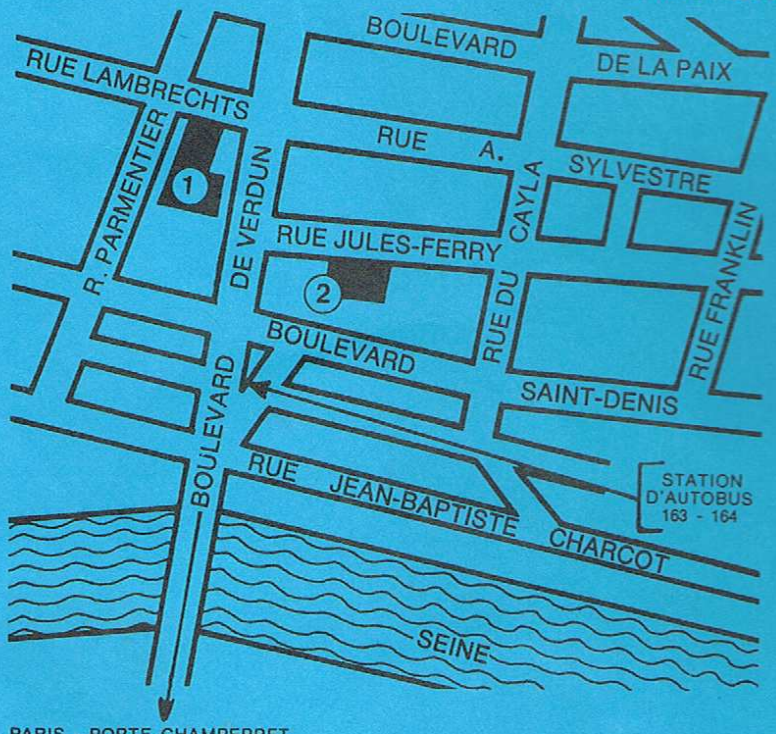

PARIS - PORTE CHAMPERRET
AUTOBUS 163 et 164
(descendre station Pont Bineau)

- 1 - Entrée des Bureaux : 54, rue Lambrechts
- 2 - Département Pièces de Rechange : 16, rue Jules-Ferry

Conçu pour vous servir

Votre staub

S T X

réclame
un minimum
d'entretien :

Effectuez - le
et
vous serez payé
par sa
Fidèlité

staub

GUIDE DE CONDUITE ET D'ENTRETIEN

du Motoculteur staub "S T X"

Vous avez acquis un STAUB "**STX**". Nous vous félicitons de votre choix.

Vous êtes maintenant en possession d'un appareil simple et robuste.

Bien que d'un emploi facile, il faut néanmoins vous familiariser avec le maniement de cette machine.

Lisez attentivement ce guide. Vous gagnerez un temps précieux en évitant les "tâtonnements" qui sont généralement la conséquence d'une prise en main trop hâtive de toute machine nouvelle.

Soyez assuré que très bientôt vous pourrez rivaliser d'habileté avec le meilleur des démonstrateurs.

Cette machine demande peu d'entretien. Les quelques opérations très simples auxquelles vous devez procéder pour maintenir votre matériel en bon état sont décrites et illustrées dans les pages qui suivent.
Nous vous recommandons de vous y reporter.

Soucieuse d'améliorer sans cesse la qualité de ses matériels, la Société STAUB se réserve le droit de modifier sans préavis les caractéristiques indiquées dans ce document.

Table des Matieres

Première Partie :

LE MOTOCULTEUR

A - PRESENTATION GENERALE 1
B - LE MOTEUR 1
C - TRANSMISSION EMBRAYAGE 3
D - REDUCTEUR - BOITE DE VITESSES 4
E - MANCHERON - GUIDON 7
F - OUTILS 8
G - EPERON ET PARE-CHOCS COMBINE 10
H - OPTIONS 11

Deuxième Partie :

TRANSFORMATION LABOUR

A - ROUES ET MOYEUX A EFFET DIFFERENTIEL 12
B - ROUES ET MOYEUX SIMPLES 13
C - ATTELAGE UNIVERSEL 14
D - CONTREPOIDS ET SUPPORT 15

Troisième Partie :

OUTILS ADAPTABLES SUR ATTELAGE SIMPLE OU UNIVERSEL

A - BRABANT 17
B - CHARRUE SIMPLE 19
C - CHARRUE A DEPORT 21
D - CULTIVATEUR CANADIEN 22
E - HERSE 23
F - BUTTEUR MARAICHER 24
G - BUTTEUR VIGNERON 24

Quatrième Partie :

OUTILS ADAPTABLES AVEC ATTELAGE POUR OUTILS REMORQUES OU ATTELAGE SPECIAL OU SUR PRISE DE FORCE

A - ROULEAU 25
B - REMORQUE 25
C - BENNE BASCULANTE 26
D - POULIE MOTRICE 26
E - BARRE DE COUPE 27

LUBRIFIANTS BP PRECONISES PAR staub

ORGANE	CONTENANCE du CARTER	LUBRIFIANT	PERIODICITE des VIDANGES
MOTEUR Briggs & Stratton Bernard type 137 Staub/Mag 1021	 0,80 0,55 0,80	AGRI 4 TEMPS SAE 20W/40	**1ère Vidange** Après les 10 premières heures de fonctionnement, ensuite toutes les 30 heures ou une fois par an.
REDUCTEUR **BOITE DE VITESSES**	2	BP HYPOGEAR OIL SAE 80W/90	**1ère Vidange** Après les 10 premières heures de fonctionnement, ensuite toutes les 200 heures ou une fois par an.

Lubrifiant maison Sergent (Huiles) Ets Staub Gouvieux
- moteur GTZ-IGOL-20W/50 -
- réducteur et boite de vitesse - IGOL-GRAMO-80W/90
80/90 -

BP

Ces produits sont fabriqués et distribués par
la Société Française des Pétroles BP
10, quai Paul-Doumer - 92412 COURBEVOIE CEDEX
Tél: (1) 334.40.00

PREMIERE PARTIE

LE MOTOCULTEUR

A - Présentation générale

Le motoculteur STX existe en 3 versions :

STX 500 - STX 600 - STX 700

Les conseils d'emploi et d'entretien donnés dans cet ouvrage sont valables pour chacune de ces 3 versions :

L'appareil se décompose en 6 éléments :

- 1 - Moteur
- 2 - Transmission
- 3 - Réducteur - Boîte de vitesses
- 4 - Mancheron
- 5 - Béquille pour fraisage
- 6 - Outils de fraisage

Chacun de ces 6 éléments faisant l'objet d'une étude particulière.

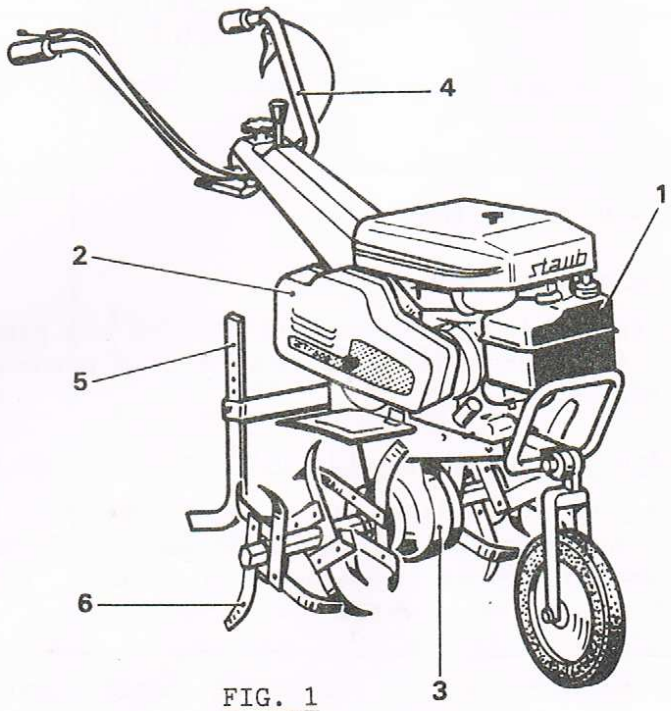

FIG. 1

B - Le moteur

B - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

A chaque type de matériel correspond un modèle de moteur spécifique :

STX 500 : moteur Briggs & Stratton, type 130232, cylindrée 206 cm3

STX 600 : moteur Bernard, type 137, cylindrée 161 cm3

STX 700 : moteur Staub/Mag, type 1021, cylindrée 212 cm3.

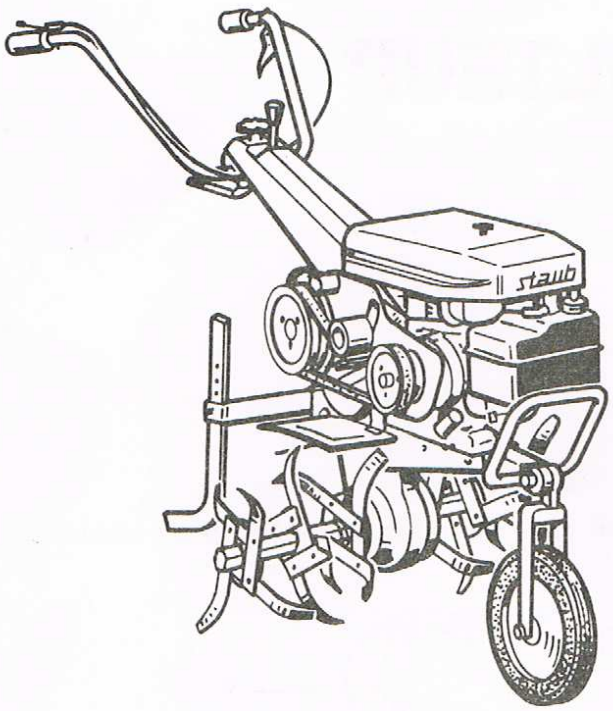

Le moteur est fixé sur un support solidaire de la boîte de vitesses sur lequel sont pratiquées des lumières permettant le déplacement longitudinal du moteur pour les réglages d'alignement ou de tension de la courroie de transmission.

Les caractéristiques et précautions particulières relatives au moteur et à son emploi sont données dans un fascicule spécial joint à ce guide.

Les STX 500 et 600 sont munis d'un réservoir d'une capacité respective de 2,8 L. et de 1,35 L. incorporé au moteur, lui-même protégé et habillé par un capot tôle.

Le STX 700 est quant à lui équipé d'un capot réservoir d'une capacité de 3 L.

FIG. 2

B - 2 ENTRETIEN

Graissage, vidange.

Bien que le moteur soit livré avec son plein d'huile "BP AGRI 4 temps SAE 20W/40", il est néanmoins de la plus extrême prudence d'en vérifier le niveau avant toute mise en marche.

1ère Vidange : (valable pour tout type de moteur)

La première vidange du carter moteur doit être faite après la 10ème heure de marche, ce qui correspond à la fin de la période de rodage.
Pour refaire le plein utiliser l'huile "BP AGRI 4 Temps SAE 20W/40".

Vidanges suivantes :

Respecter les instructions du constructeur quant à :

. la périodicité et le processus des vidanges,

. la quantité d'huile nécessaire,

. la vérification du niveau.

(se reporter à la notice moteur jointe à ce guide).

Contrôles journaliers :

Ne jamais laisser le niveau d'huile descendre au dessous du minimum.
Dans le cas de marche continue, vérifier le niveau d'huile toutes les 4 heures.

IMPORTANT

La longévité du moteur dépend essentiellement de l'entretien du filtre à air. Le nettoyage de ce dernier doit être d'autant plus fréquent que la teneur en poussières de l'atmosphère dans laquelle l'appareil travaille est plus importante.
(Pour le processus de nettoyage se reporter à la notice moteur).

C - Transmission embrayage

C - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

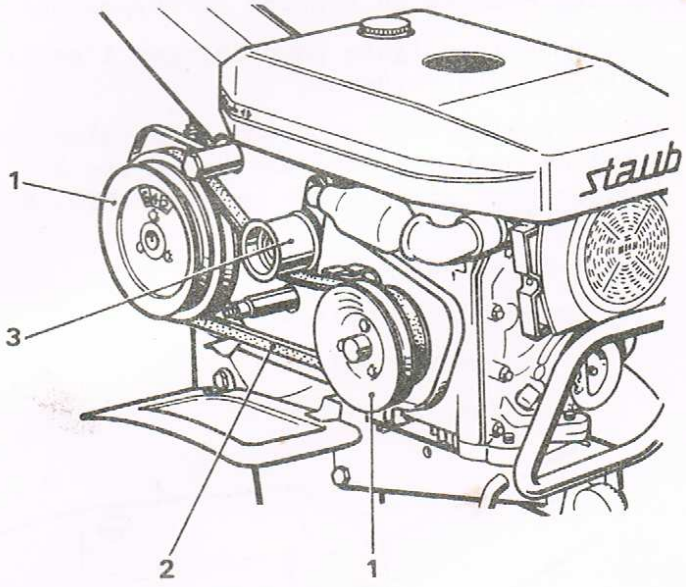

La transmission du mouvement moteur au réducteur boîte de vitesses est réalisé par une courroie (2) reliant 2 poulies à double gorge (1) l'une fixée sur le vilebrequin moteur, l'autre sur l'arbre d'entrée au réducteur.

Le degré de tension de cette courroie est assuré par:

- un galet-tendeur (3) commandé par poignée au guidon,
- la variation de la tension correspondant aux positions "embrayage ou débrayage".

FIG. 3

Sélection gamme des vitesses ;

De la position de la courroie sur les poulies à double gorge dépend la sélection de la gamme de vitesses (voir tableau page 5).

1) gamme lente (1ère - 3ème - 5ème - 1ère AR.) voir FIG. 4

   Courroie placée sur le petit Ø de la poulie menante et sur le grand Ø de la poulie menée (train de poulies intérieur).

2) gamme rapide (2ème - 4ème - 6ème - 2ème AR.) voir FIG. 5

   Courroie placée sur le grand Ø de la poulie menante et sur le petit Ø de la poulie menée (train de poulies extérieur) repères 2.4.6.

Pour changer la courroie de position, retirer le carter de protection fixé par un écrou moleté.

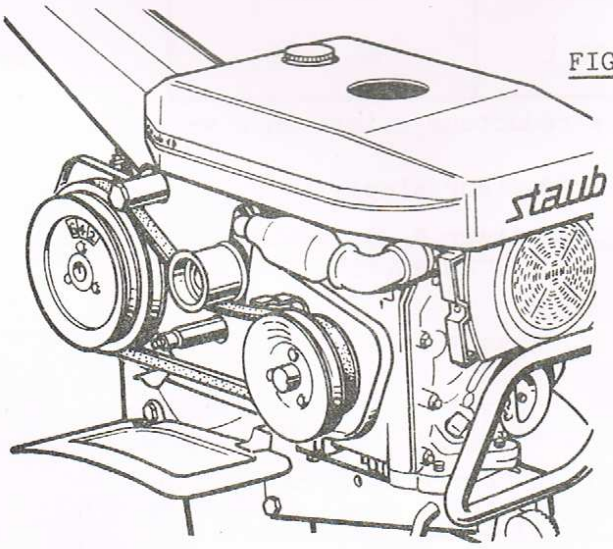

FIG. 4.

GAMME LENTE

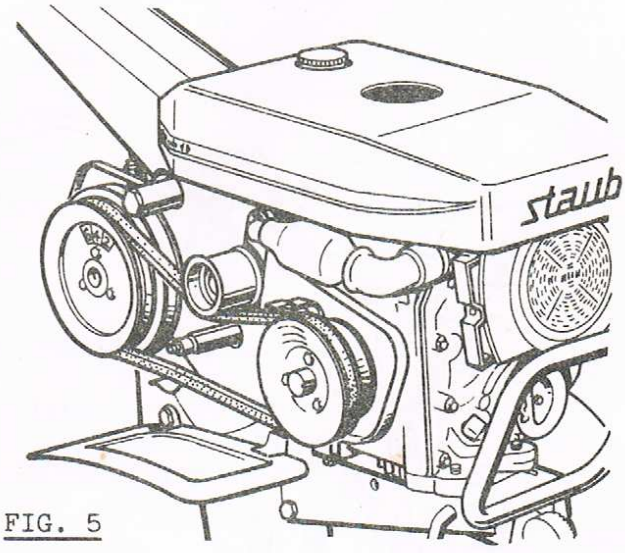

FIG. 5

GAMME RAPIDE

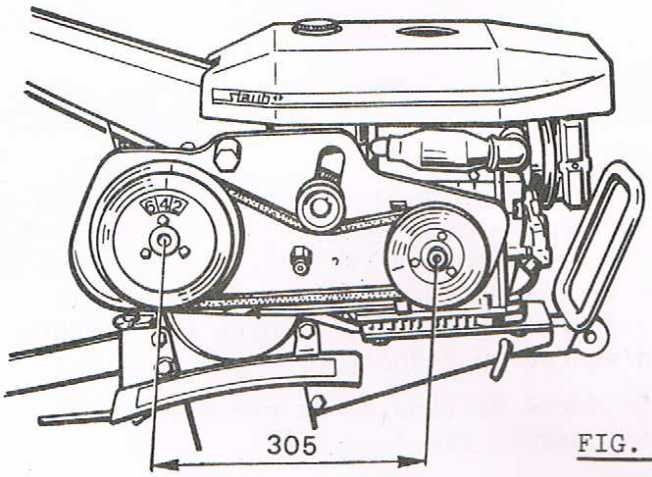

FIG. 6

Pour obtenir la gamme choisie, bloquer la poignée en position "débrayé" (utiliser l'encliquetage prévu).

La courroie étant ainsi détendue, la placer sur les poulies du rapport correspondant.

Comprimer la poignée pour dégager l'encliquetage et la relâcher.

Afin d'éviter tout problème d'entraînement ou d'embrayage, l'entr'axe entre les 2 poulies doit être de 305 mm, voir FIG. 6

Cette cote est à vérifier après un démontage ou seulement un desserrage du moteur de son support.

Il est également impératif de respecter l'alignement des poulies afin d'éviter une usure prématurée de la courroie.

Pour vérifier cet alignement, placer une règle sur la poulie réceptrice, côté carter (voir FIG. 7)

Aligner le moteur de telle sorte que la poulie motrice soit également en contact avec la règle.

Rebloquer alors énergiquement les vis de fixation du moteur.

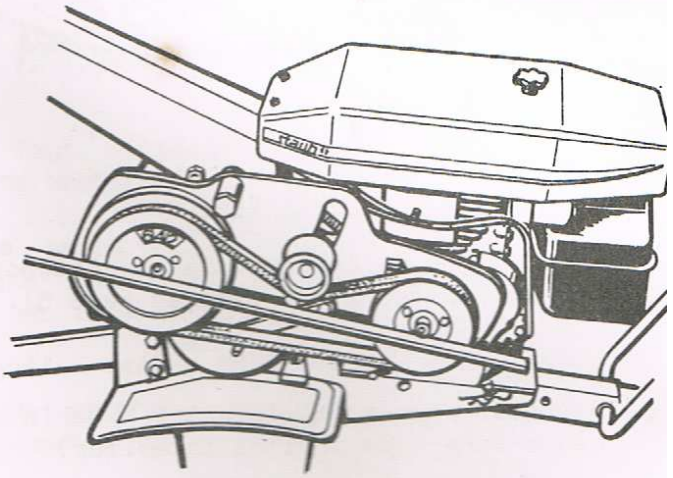

FIG. 7

D - Réducteur - Boîte de vitesses

D - I PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

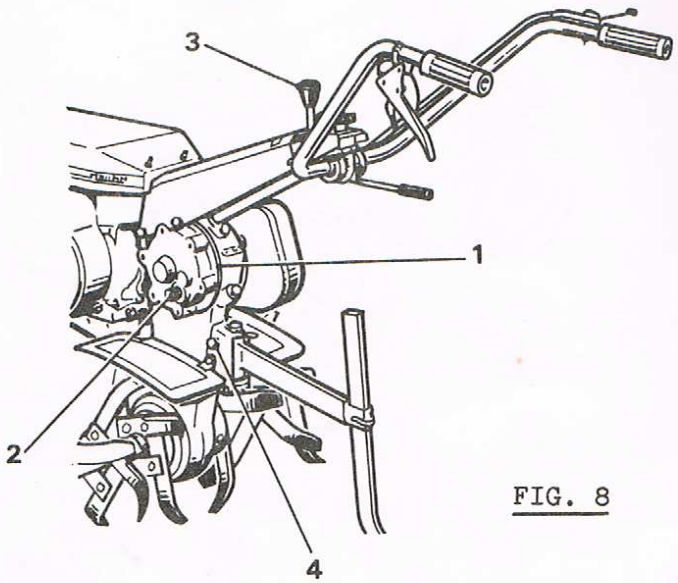

FIG. 8

Le réducteur existe en 2 versions :

- réducteur simple
- réducteur à déclabotage sur les 2 arbres de sortie.

1) Carter réducteur
2) Arbre de prise de force
3) Levier de vitesses
4) Palier d'attelage

Logé dans un carter étanche comportant à sa partie arrière le palier d'attelage (4) servant à la fixation de la béquille arrière ou à l'accrochage des outils tractés, l'ensemble réducteur boîte de vitesses permet d'obtenir 3 vitesses Avant et 1 vitesse arrière dans chaque gamme (lente ou rapide).

1) Carter réducteur
2) Arbre de prise de force
3) Levier de vitesses
4) Palier d'attelage
5) Sortie de déclabotage

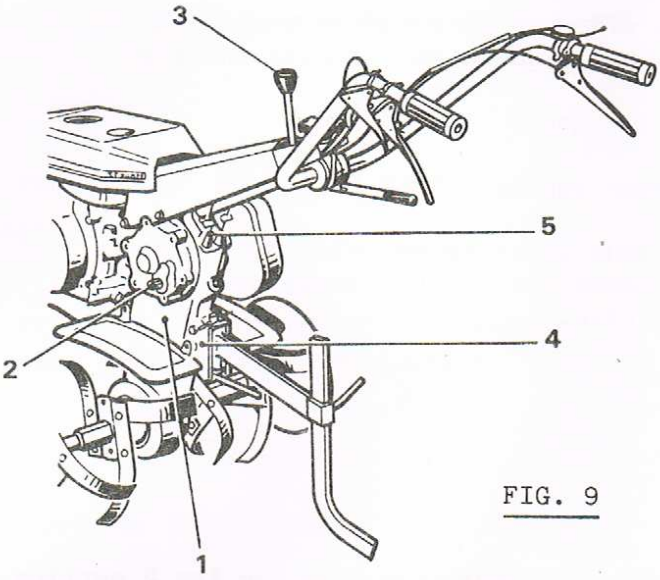

FIG. 9

a) Tableau des Vitesses

Avec équipement roues pneumatiques 5.0-10 régime moteur : 3600 tr/mn

SENS de MARCHE	GAMME LENTE	SENS de MARCHE	GAMME RAPIDE
1ère AV	1,72 Km/h	2ème AV	2,45 Km/h
3ème AV	3,33 Km/h	4ème AV	4,76 Km/h
5ème AV	7,28 Km/h	6ème AV	10,40 Km/h
1ère AR	1,98 Km/h	2ème AR	2,82 Km/h

b) Sélection de la vitesse d'avancement

La gamme lente ou rapide ayant été sélectionnée préalablement, la position du levier de vitesses (3) FIG. 8 ou 9 donne la vitesse d'avancement.
Il suffit après avoir débrayé de déplacer le levier à droite ou à gauche pour l'amener devant le repère de la vitesse choisie.
Il est recommandé de mettre la manette des gaz au ralenti pour que la manoeuvre d'embrayage se fasse d'une manière progressive.

c) Prise de force

L'arbre de sortie de prise de force (1) permet le montage d'une poulie pour l'entraînement d'accessoires tels que : banc de scie, etc ...

Deux vitesses de rotation possibles suivant la gamme de vitesses choisie :

- gamme lente : 923 tr/mn

- gamme rapide : 1318 tr/mn

Ces deux vitesses de rotation sont indépendantes de la vitesse des arbres de sortie.

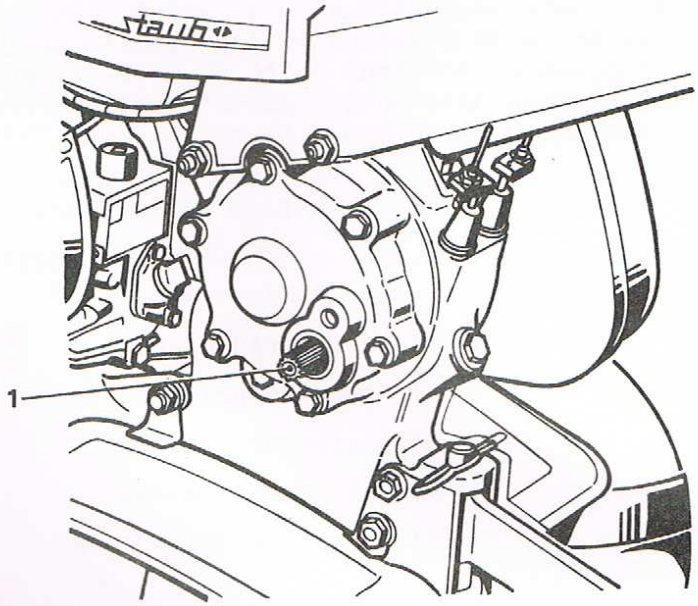

FIG. 10

d) Réducteur à déclabotage sur les 2 sorties

Mêmes caractéristiques (chapitre D.1)

Le réducteur comporte en plus un déclabotage sur chaque arbre de sortie, actionné depuis le guidon par 2 poignées.
Ce système facilite les manoeuvres, en particulier les changements de direction en cours de travail.

D - 2 **ENTRETIEN**

(valable pour les 2 types de réducteur-boîte de vitesses)

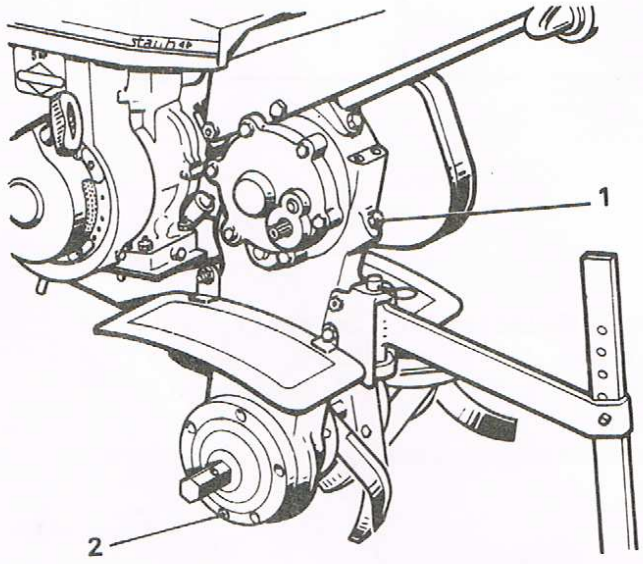

FIG. 11

1) Bouchon niveau et remplissage

2) Bouchon de vidange

Les éléments mécaniques du reducteur-boîte de vitesses sont lubrifiés par l'huile contenue dans le carter.
Le plein d'huile est fait en usine avant emballage. Néanmoins, il est indispensable d'en contrôler le niveau avant la première mise en marche.

Ce contrôle n'est possible que si l'appareil est horizontal (support moteur parallèle au sol).
Dans cette position l'huile doit affleurer l'orifice du trou de remplissage (1).

Contenance du carter : 2 litres

Qualité d'huile : BP "HYPOGEAR OIL EP SAE 90"

1ère Vidange :

La première vidange doit être faite après les 10 premières heures de fonctionnement.

Consignes à observer :

- le réducteur doit être encore chaud,
- dévisser les bouchons de vidange (2) et de remplissage (1),
- laisser l'huile s'écouler et s'égoutter complètement
- revisser le bouchon de vidange,
- refaire le plein avec 2 litres d'huile BP "HYPOGEAR OIL EP SAE 90" en prenant la précaution de mettre la semelle support moteur parfaitement horizontale,
- revisser le bouchon de remplissage (1)

Vidanges suivantes :

Les vidanges suivantes doivent être faites toutes les 200 heures ou une fois par an.

E - Mancheron-Guidon

E - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

Toutes les commandes sont regroupées sur le guidon. Le guidon est réglable en hauteur et en déport.

1) Poutre mancheron
2) Guidon
3) Levier de vitesses
4) Poignée réglage déport
5) Poignée réglage en hauteur
6) Poignée pour débrayage
7) Bouton d'arrêt du moteur
8) Manette de gaz

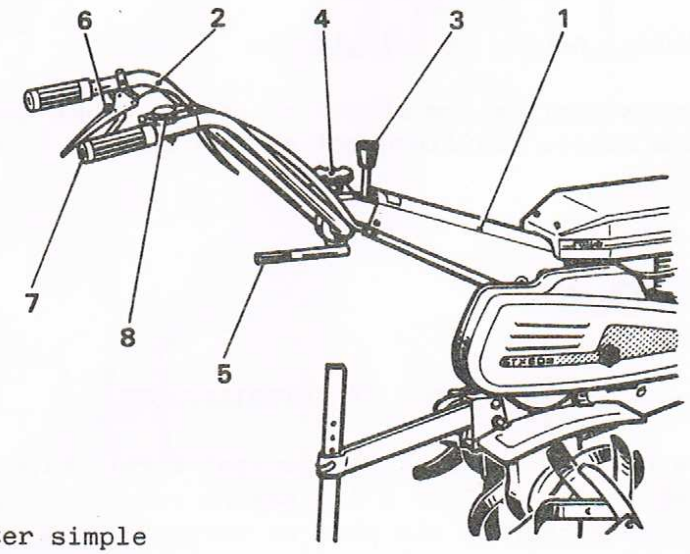

FIG. 12 carter simple

1) Poutre mancheron
2) Guidon
3) Levier de vitesses
4) Poignée réglage déport
5) Levier réglage en hauteur
6) Poignée pour débrayage
7) Bouton d'arrêt moteur
8) Poignée de déclabotage "droit"
9) Poignée de déclabotage "gauche"
10) Manette de gaz

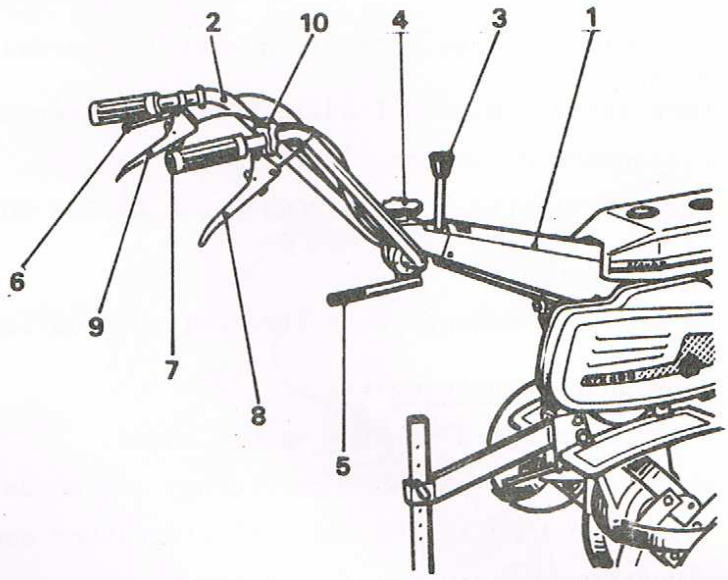

FIG. 13 carter avec déclabotage

a) Déport du guidon

Pour régler le déport latéral :

- dévisser la poignée (4) de 3 tours,
- placer le guidon dans la position désirée à droite ou à gauche,
- rebloquer énergiquement la poignée.

b) Réglage en hauteur du guidon

Pour régler la hauteur du guidon :

- débloquer le guidon en tirant le levier (5) vers le haut, le placer dans la position désirée,
- rebloquer énergiquement en baissant le levier.

E - 2 ENTRETIEN

Câbles, Gaines et Tringleries

Les extrémités des câbles et gaines ainsi que le système de blocage du guidon doivent être huilés régulièrement en fonction de l'intensité d'utilisation.

F - Outils

F - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

Les STX 500 - 600 et 700 peuvent être équipés d'une gamme très étendue d'outils et d'accessoires. Pour l'équipement rotatif 3 types d'outils peuvent être montés sur les arbres de sortie six pans et verrouillés à l'aide de clips.

ATTENTION à l'orientation des ressorts des clips. Ils doivent être placés dans le sens d'avancement.

FIG. 14

Arbre Porte-Outils

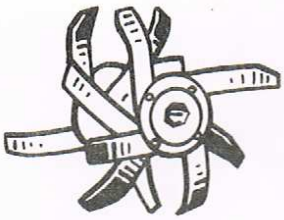

Outils Bineurs
pour terre dure

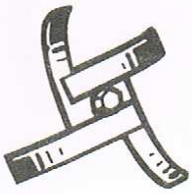

Outils Standard
pour terre meuble

Outils hélicoïdaux
pour terre normale

Disques Protecteurs
en option

Largeur de travail :

Choisir le type d'outils et la largeur en fonction du travail à exécuter et de la nature du terrain.

FIG. 15 - Largeurs de travail outils STANDARD & HELICOIDAUX

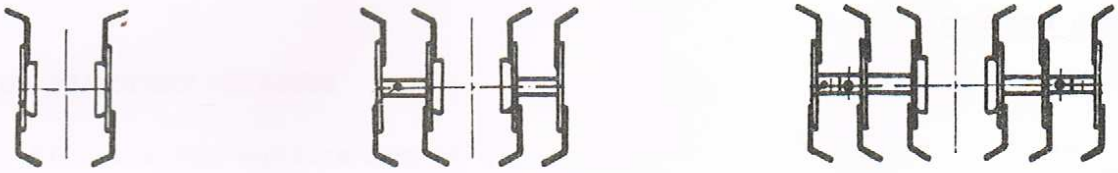

40 cm | 73 cm | 106 cm

FIG. 16 - Largeurs de travail outils BINEURS

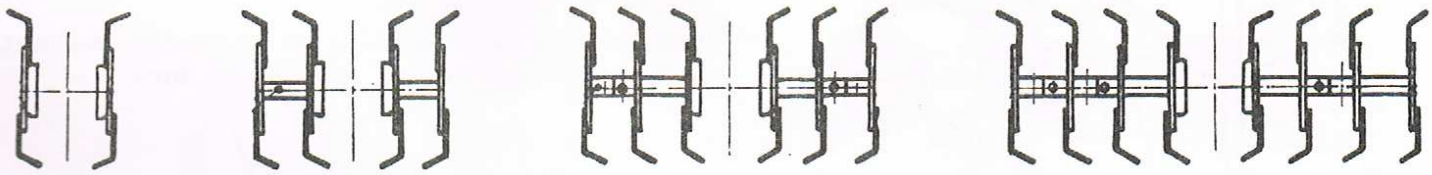

29 cm | 51 cm | 73 cm | 95 cm

Il faut adapter la vitesse de rotation des outils aux conditions de travail.
Les vitesses de rotation indiquées ci-dessous correspondent à un régime moteur de 3600tr/

Gamme lente		Gamme rapide	
1ère AV.	19,52 tr/mn	2ème AV.	27,87 tr/mn
3ème AV.	37,86 tr/mn	4ème AV.	54,05 tr/mn
5ème AV.	82,73 tr/mn	6ème AV.	118,12 tr/mn
Marche AR. pour dégagement	22,48 tr/mn	Marche AR. pour dégagement	32,09 tr/mn

Les vitesses d'utilisation recommandées pour les outils rotatifs sont la 5 ou la 6ème.

Disques de protection

Des disques peuvent être montés à chaque extrémité du train d'outils pour protéger les plants contre les projections de terre dans le cas de travail de culture en ligne.
La largeur de travail est alors augmentée de 60 mm.

F - 2 ENTRETIEN

Après chaque utilisation de la machine démonter les plateaux du carter-boîte de vitesses pour les débarrasser des herbes éventuellement enroulées autour des arbres de sortie.
Avant remontage, graisser les axes de sortie du carter-boîte de vitesses et les axes des plateaux d'élargissement pour faciliter un démontage ultérieur.

G - Eperon et Pare-chocs combiné

G - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

a) Eperon arrière

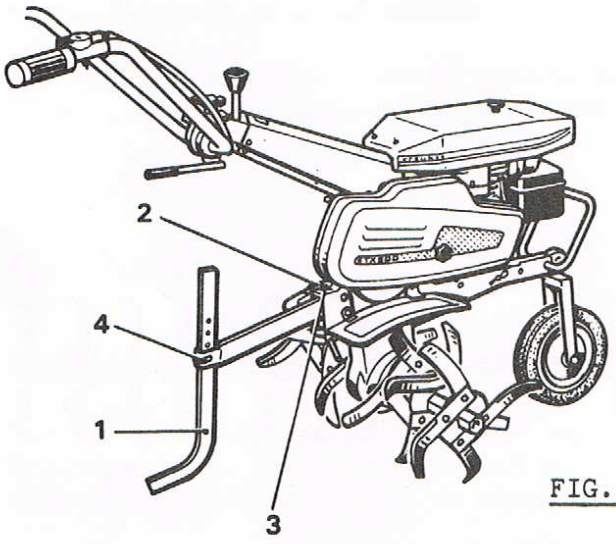

FIG. 17

L'éperon arrière est articulé sur le palier solidaire du carter-boîte de vitesses autour de la broche (2) arrêtée par l'épingle (3).

Le débattement latéral de la béquille est limité par la butée soudée transversalement.

La profondeur de travail des outils dépend de la position de l'éperon (1) que l'on peut faire varier après avoir retiré le clips (4)

Deux positions possibles de l'éperon suivant la nature du terrain, normal ou dur.

b) Pare-chocs combiné

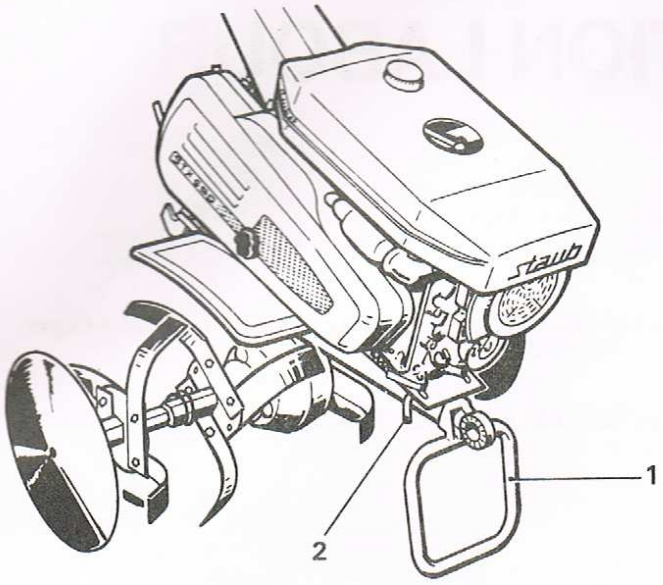

Le pare-chocs combiné est fixé sur la partie inférieure du support moteur par l'intermédiaire d'une broche (2) et d'une épingle.

Outre sa fonction de protège moteur, de poignée de manutention, en le retournant à 180° il devient béquille d'appui.(voir FIG. 18)

FIG. 18

H - Options

H - 1 ROUE PORTEUSE AVANT

La roue porteuse avant se monte sur la noix crantée du pare-chocs.

En position basse, elle permet le transport de la machine qui est alors utilisée comme une brouette.

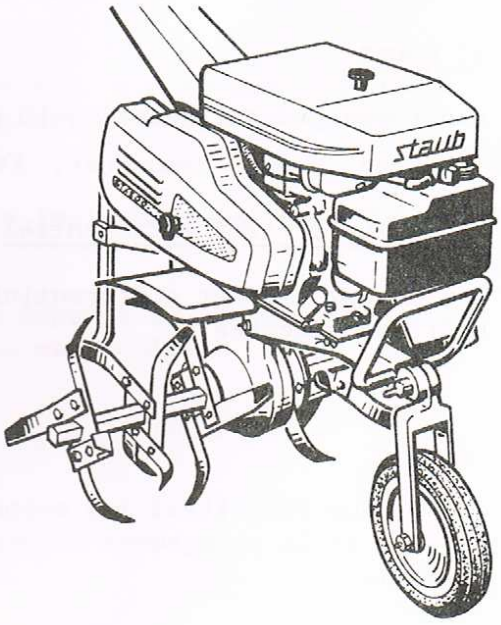

FIG. 19

H - 2 ROUES DE TRANSPORT MOTRICES

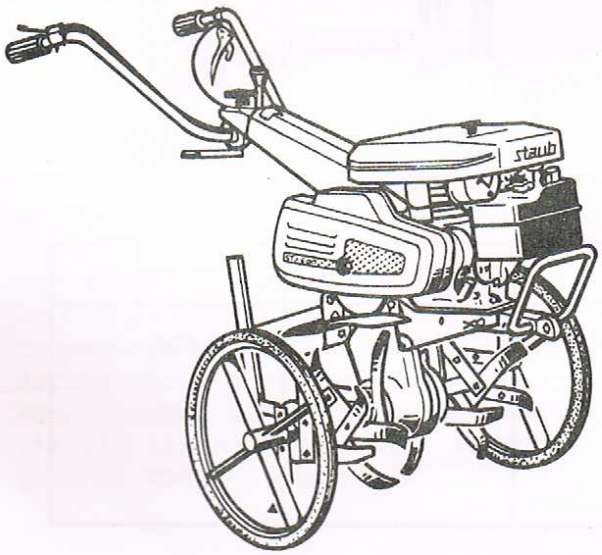

Les roues de transport motrices se montent à l'extrémité du train d'outils rotatifs, à la place des disques de protection.

Pour déplacer la machine, il suffit d'enclencher une vitesse (après avoir lancé le moteur).

FIG. 20

DEUXIEME PARTIE

TRANSFORMATION LABOUR

Deux cas sont à considérer :

1° - Roues et moyeux à effet différentiel sur carter-boîte de vitesses sans déclabotage sur STX 500.

2° - Roues et moyeux simples sur carter-boîe de vitesses avec déclabotage sur STX 500 D, STX 600 et STX 700

A - Roues et Moyeux à effet différentiel

A - 1 PRESENTATION, CARACTERISTIQUES & UTILISATION

a) Roues

Les roues pneumatiques 5.0-10 permettent de :

labourer, biner, remorquer, faucher, etc...

b) Moyeux à effet différentiel

Les moyeux à effet différentiel se montent en bout des arbres de sortie du réducteur-boîte de vitesses.

Ces moyeux facilitent les manoeuvres en bout de rang et le changement de direction en travail.

Pour changer l'écartement des roues, débloquer la vis (1), tirer ou repousser la roue suivant la largeur de travail désirée.

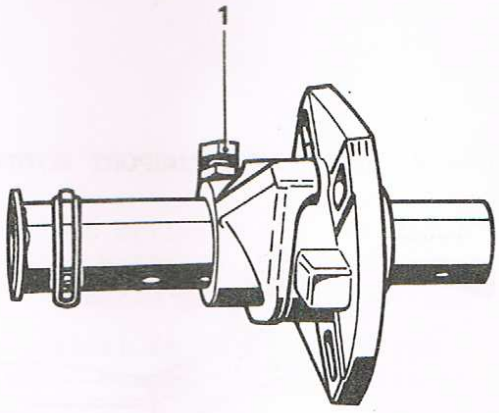

FIG. 21

LARGEURS DES VOIES	INTERIEURE	EXTERIEURE
Voie minimum (sans capot de protection)	326	606
Voie minimum (avec capot de protection)	356	636
Voie maximum	505	745

c) Sens de Marche

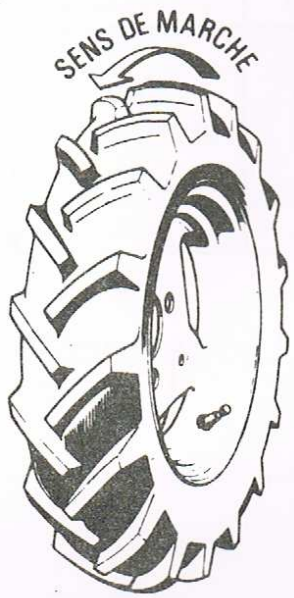

FIG. 22

Les roues pneumatiques ont un sens de roulement déterminé pour obtenir l'adhérence optimum, en LABOUR particulièrement.

La pointe du "V" formée par les chevrons du pneumatique doit toujours être dirigée dans le sens de l'avancement voir FIG. 22.

c) Lestage

Les pneumatiques sont lestés à l'eau avec une solution anti-gel dosée pour assurer une protection contre le gel jusqu'à -18°.

e) Pression

La pression normale d'utilisation est de 600 gr.

Il est nécessaire de vérifier la pression avant la première mise en route et de la contrôler chaque mois.

Cette vérification doit être effectuée à l'aide d'un contrôleur "air et eau", la valve étant en position "haute" pour éviter que la solution "anti-gel ne coule à l'extérieur sous l'effet de la pression.

Le contrôleur de pression "air et eau" peut être fourni par les agents de la Marque, ou les manufacturiers.

Dans le cas de crevaison, il convient, après réparation ou échange de la chambre à air, de procéder au remplissage du pneumatique avec une solution eau-antigel.

B - Roues et Moyeux simples

B - 1 PRESENTATION, CARACTERISTIQUES & UTILISATION

a) Roues

Mêmes roues que pour les moyeux à effet différentiel (voir chapitre A-1).

b) Moyeux simples

Les moyeux simples se montent en bout des arbres de sortie du réducteur-boîte de vitesses.
Ces moyeux permettent uniquement le changement d'écartement des roues.
Le changement de direction en travail, ou les manoeuvres en bout de rang sont effectués par le double déclabotage du réducteur.
Pour changer l'écartement des roues, débloquer la vis (1) tirer ou repousser la roue, suivant la largeur de travail désirée.

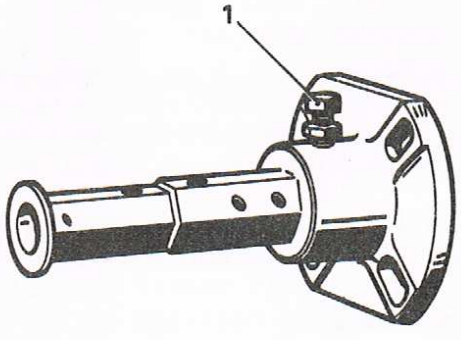

FIG. 23

LARGEURS DES VOIES	INTERIEURE	EXTERIEURE
Voie minimum (sans capot de protection)	326	606
Voie minimum (avec capot de protection)	356	636
Voie maximum	503	743

c) Sens de marche

d) Lestage

e) Pression

} mêmes caractéristiques que pour les moyeux à effet différentiel (voir chapitre A-1)

C - Attelage universel

C - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

L'attelage se fixe à la place de la béquille arrière par la broche (1) FIG. 24

- 1 - Broche d'attelage
- 2 - Manette de réglage de l'aplomb
- 3 - Manivelle de réglage de profondeur
- 4 - Broches de fixation des outils
- 5 - Broche de limitation de bordayage

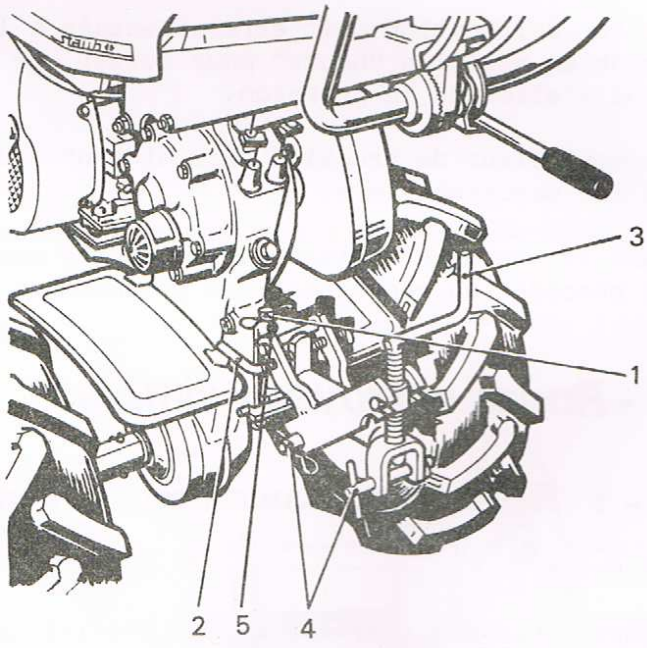

FIG. 24

C - 2 UTILISATION

Deux positions :

a) Position "bordayage"

La broche (5) placée dans le trou arrière du palier d'attelage, permet d'avoir un débattement de l'attelage appelé "bordayage" suivant les nécessités du travail. Cette position est à utiliser avec le brabant, la charrue simple, le butteur, etc...

b) Position "débattement libre"

Il suffit de retirer la broche (5) pour obtenir le débattement maximum de l'attelage. Cette position est à utiliser avec la charrue à déport, le canadien, la herse, etc...

Dans les deux cas, le réglage de l'aplomb se fait avec les deux manettes (2), celles-ci immobilisent le porte-outils dans la position de travail que l'utilisateur aura déterminée. Si l'outil tracté nécessite une liberté d'oscillation, il suffit de desserrer les manettes pour réaliser le jeu nécessaire.

Le réglage de la profondeur s'effectue à l'aide de la manivelle (3) placée à portée de main du conducteur. En tournant la manivelle dans le sens des aiguilles d'une montre, l'outil se déterre. Pour augmenter la profondeur de travail, la manivelle doit être tournée dans le sens inverse.

C - 3 ENTRETIEN

Graisser périodiquement les manettes de réglage d'aplomb (2), la manivelle de réglage de profondeur (3) et les broches de fixation (1 et 4).

D - Contrepoids et Support

D - 1 SUPPORT DE CONTREPOIDS

Le support de contrepoids (1) est fixé par 2 boulons en lieu et place de la béquille avant.

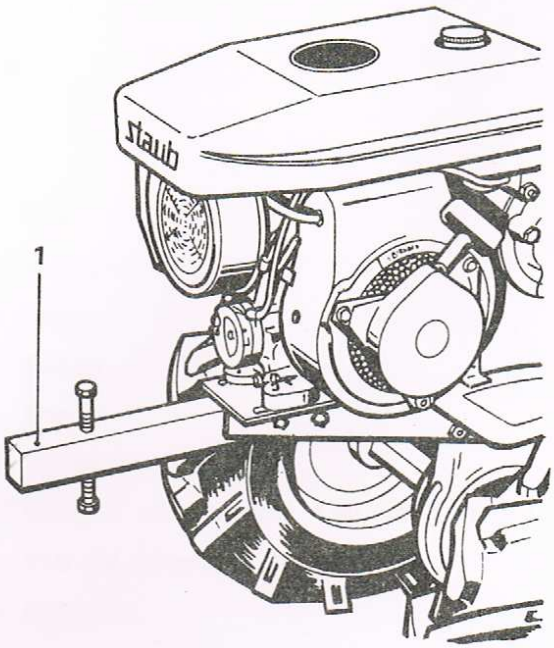

FIG. 25

D - 2 CONTREPOIDS

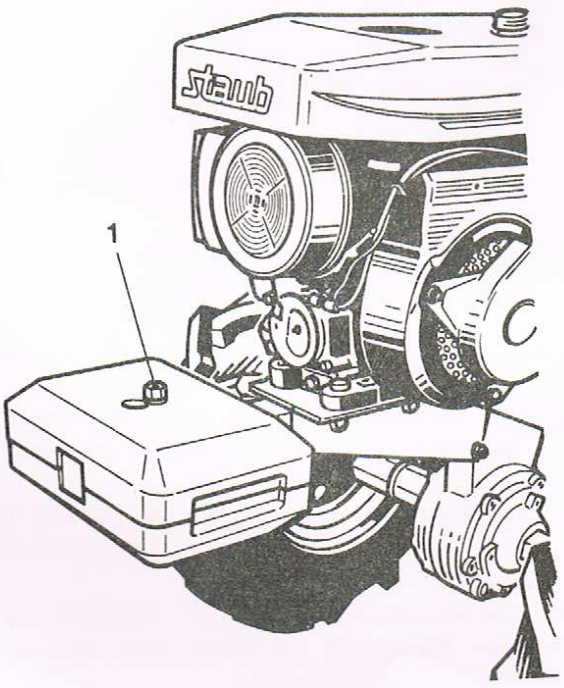

Le contrepoids qui est en deux parties permet de monter indifféremment :

- la partie supérieure,

- la partie inférieure,

- ou bien les deux, afin d'obtenir l'équilibrage optimum en fonction de l'outil tracté par l'appareil.

Pour le montage ou le démontage du contrepoids, il faut désserrer l'écrou à embase (1) présenter le contrepoids face au trou de la boutonnière, pousser à fond de lumière et bloquer énergiquement.

Chaque élément pèse : 14 kg.

FIG. 26

TROISIEME PARTIE

OUTILS ADAPTABLES

SUR ATTELAGE SIMPLE OU UNIVERSEL

A - Brabant

A - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

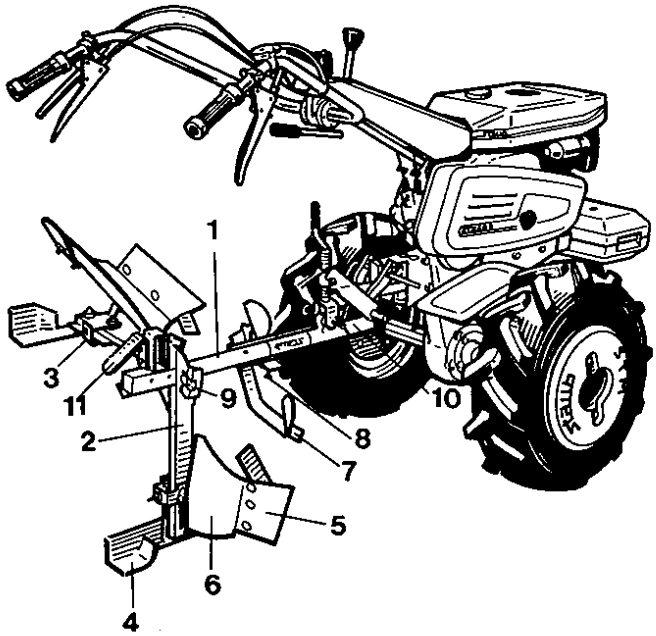

1 - Age
2 - Etançon
3 - Sep
4 - Talon
5 - Soc
6 - Versoir
7 - Coutre ou rasette (suivant modèle)
8 - Vis de blocage du coutre
9 - Clichet
10 - Pivot
11 - Levier de commande de verrouillage

FIG. 27

La monture du brabant est réalisée en acier de premier choix.

Elle est constituée par un age cylindrique (1) sur lequel sont soudés les étançons (2) qui portent les seps (3).

Eux-mêmes servent à la fixation des socs (5) et des versoirs (6).

A l'arrière de l'age se trouve un levier (11) qui actionne le verrou qui vient s'encastrer dans les clichets (9)

Le talon (4) soudé au contresep de chaque corps, assure la stabilité de la profondeur de travail.

Les coutres (7) sont réglables en hauteur. Ils sont bloqués dans chacune des lumières qui les reçoivent au moyen de la vis (8).

C'est autour du pivot (10) que tourne l'age (1).

Grâce à ses deux corps qui travaillent alternativement le brabant permet :

- le "LABOUR A PLAT" par opposition au "LABOUR EN PLANCHE" auquel oblige la charrue simple qui ne comporte qu'un seul corps.
- de verser la terre toujours du même côté, soit à droite, soit à gauche, alors que la charrue verse toujours sur la droite.

A - 2 ENTRETIEN

Journellement débarrasser les socs et les versoirs de la terre qui peut s'y trouver collée.

Après usage, graisser soigneusement les socs et les versoirs, ou les enduire d'huile de vidange pour préserver les parties travaillantes de la rouille qui, par la suite, s'opposerait au glissement correct de la terre et en règle générale, graisser tous les points d'articulation.

A - 3 UTILISATION

Equipement et réglage du motoculteur :

- les roues doivent être écartées au maximum,
- le contrepoids doit être fixé sur son support,
- le labour s'effectue en 2ème ou 3ème vitesse.

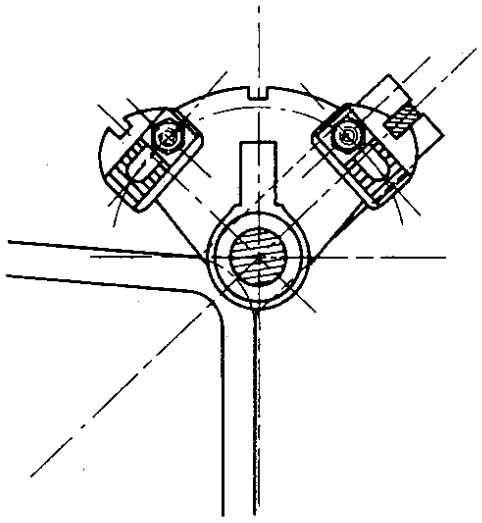

Réglage du brabant :

- enclencher le corps droit du brabant en position "travail",
- régler le clichet (FIG. 28) de façon que l'étançon du corps droit se trouve légèrement incliné vers la droite par rapport à la perpendiculaire,
- tourner le brabant et verrouiller le corps gauche en position de travail,
- régler le clichet de façon que l'étançon du corps gauche soit légèrement incliné vers la gauche par rapport à la perpendiculaire.

FIG. 28 Réglage des clichets du brabant

En principe les deux clichets doivent être réglés l'un et l'autre à la même distance par rapport à l'axe du secteur.

En procédant de cette façon, l'étançon du corps droit se trouvera perpendiculaire au terrain lorsque la roue droite sera dans le fond de la raie ouverte.

Il en sera de même de l'étançon du corps gauche lorsque la roue gauche se trouvera à son tour dans la raie ouverte.

Après la deuxième raie :

- vérifier que l'étançon est bien perpendiculaire au terrain,
- régler la profondeur du labour en agissant sur la manivelle de l'attelage.

EXECUTION DU LABOUR

Le tracé de la première raie a beaucoup d'importance puisque c'est dans celle-ci que doivent rouler alternativement la roue droite et la roue gauche de l'appareil.

Elle sert donc de guide aux raies suivantes et le laboureur doit s'attacher à ce que cette première raie soit parfaitement droite. Il est recommandé pour la tracer d'utiliser un cordeau.

A l'extrémité du sillon :

en supposant que la terre soit versée à droite, c'est-à-dire que le corps droit ait été engagé le premier dans la terre, l'utilisateur doit :

. passer en marche arrière pour déterrer le corps du brabant,

. effectuer un demi-tour en déclabotant la roue gauche,

. passer en marche avant,

. mettre la roue gauche dans la raie précédemment ouverte et ainsi de suite.

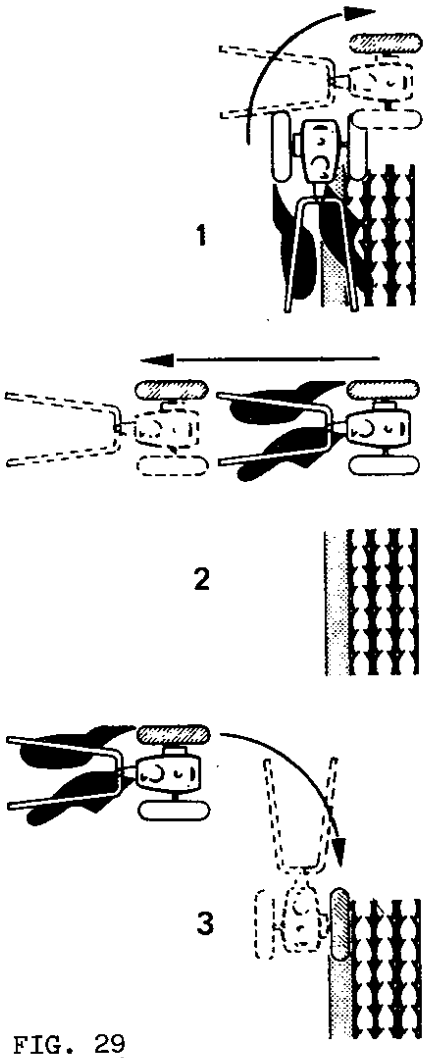

FIG. 29

B - Charrue simple

B - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

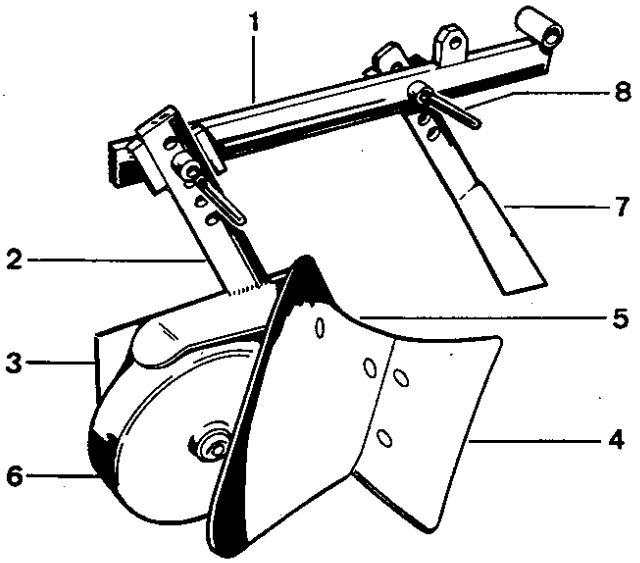

- 1 - Age
- 2 - Etançon
- 3 - Sep
- 4 - Soc
- 5 - Versoir
- 6 - Roue servant à la fois à l'équilibrage et de patin
- 7 - Coutre
- 8 - Manette de blocage du coutre

FIG. 30

La charrue ne comporte qu'un seul corps (ensemble constitué par l'étançon, le sep, le versoir et le soc).

Elle ne peut donc être utilisée que pour verser d'un seul côté, **TOUJOURS A DROITE.**

Sur cette charrue le patin classique a été remplacé par une roue pesant 7 Kg dont le rôle est d'assurer à la fois :

. un appui sur le fond de la raie ouverte par le soc,

. un bon équilibrage de l'ensemble "motoculteur et charrue".

B - 2 ENTRETIEN

Journellement, débarrasser le soc et le versoir de la terre qui peut s'y trouver collée.

Après usage, graisser soigneusement le soc et le versoir, où les enduire d'huile de vidange pour préserver ces parties travaillantes de la rouille qui s'opposerait au glissement correct de la terre, graisser aussi régulièrement l'axe de la roue (6).

B - 3 UTILISATION

EQUIPEMENT ET REGLAGE DU MOTOCULTEUR

- Identique au cas du labour en brabant.

EQUIPEMENT DE LA CHARRUE

- Régler l'aplomb de l'étançon de façon que celui-ci soit légèrement incliné sur la droite par rapport à la perpendiculaire.

De cette façon, après exécution des deux premières raies, l'étançon se trouvera perpendiculaire au terrain.

Après la deuxième raie, il peut être nécessaire de régler la profondeur et parfaire l'aplomb de l'étançon.

EXECUTION DU LABOUR

Le tracé de la première raie est primordial puisqu'elle sert de guide aux suivantes.

On doit s'attacher à ce qu'il soit parfaitement droit.

FIG. 31 - Décomposition des manoeuvres du labour à la charrue

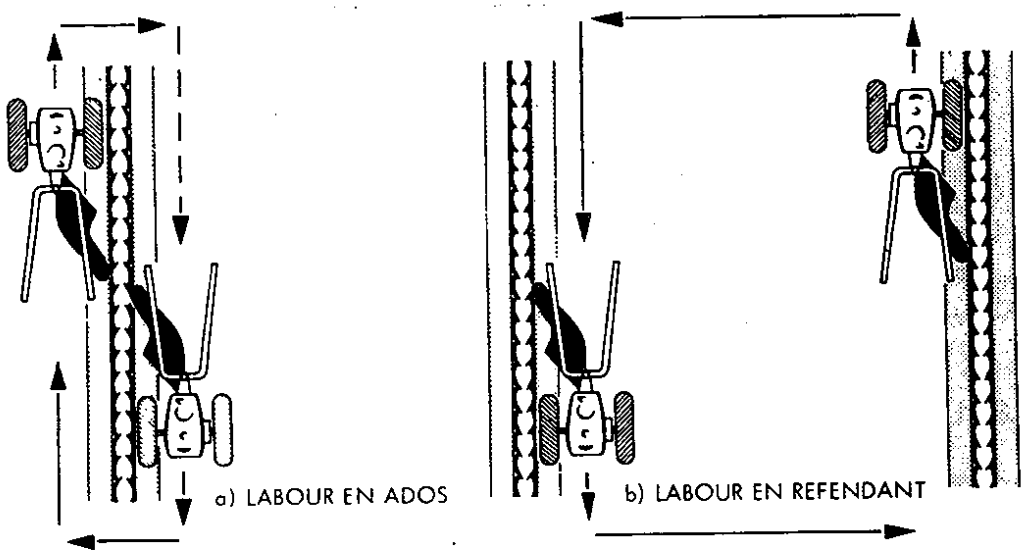

Le labour à la charrue peut être :

- **en ados,**
- **en refendant.**

La FIG. 31 explique le **sens de travail** de ces deux méthodes.

C - Charrue à déport

C - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

(1) Age

(2) Sep

(3) Soc

(4) Versoir

(5) Coutre

(6) Secteur de réglage du déport

(7) Broche de verrouillage

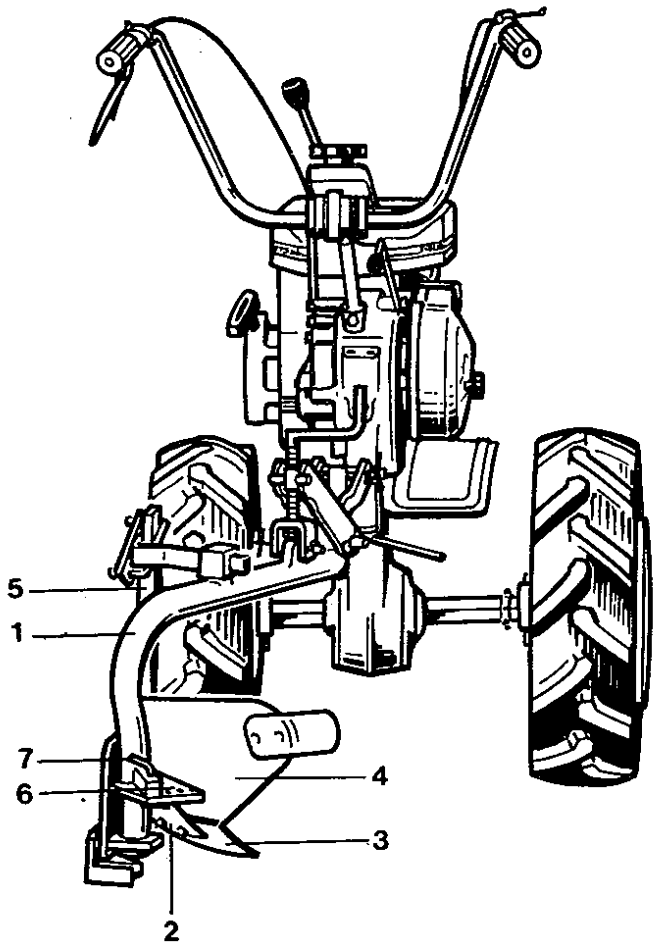

FIG. 32

En déchaussage (travail en déport) il faut resserrer au maximum la roue gauche, pour cela démonter l'aile correspondante, et retirer la broche de bordayage.

La charrue à déport offre l'avantage de pouvoir déchausser ou labourer entre les plantations d'arbres ou au ras des clôtures.

Le corps de la charrue verrouillé dans une position parallèle à l'age est utilisé comme charrue simple.

C - 2 ENTRETIEN

Journellement, débarrasser le soc et le versoir de la terre qui peut s'y trouver collée.
Après usage, graisser soigneusement le soc et le versoir, ou les enduire d'huile de vidange pour préserver les parties travaillantes de la rouille qui s'opposerait au glissement correct de la terre.

C - 3 UTILISATION

FIG. 33

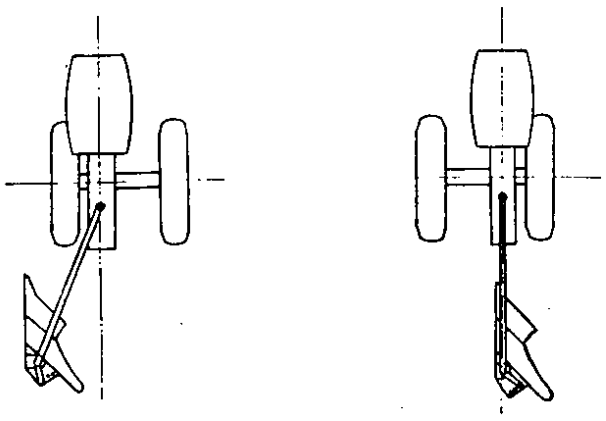

FIG. 34

a) DECHAUSSAGE

Pour déchausser les vignes ou les arbres fruitiers, il faut utiliser le dispositif de déport de la charrue de façon à ce que le soc travaille à l'extérieur de l'axe de la roue gauche du motoculteur, la roue droite étant écartée à fond (FIG. 34)

b) CHAUSSAGE

Pour chausser, il est nécessaire de rapprocher la roue droite vers l'axe du motoculteur et d'écarter la roue gauche, le corps de charrue étant bloqué dans la position parallèle à l'age, c'est-à-dire utilisé comme en charrue simple (FIG. 30), remonter la broche de bordayage.

D - Cultivateur canadien

D - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

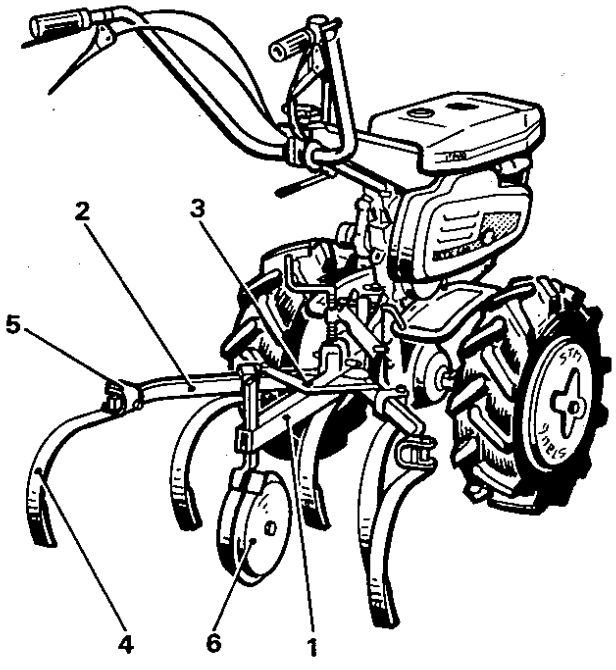

(1) Age

(2) Ailes latérales

(3) Vis de blocage du réglage en largeur

(4) Dents à ressorts extirpatrices

(5) Brides et cales de fixation

(6) Roulette de réglage de profondeur

FIG. 35

La préparation du sol dans la perspective de semis, nécessite, lorsque celui-ci est enherbé :

- un labour profond,
- un émiettement des mottes,
- l'extirpation des racines ou rhizomes de mauvaises herbes.

Ces deux dernières opérations peuvent être aisément réalisées à l'aide du cultivateur-canadien, constitué d'un age (1) portant à droite ou à gauche des ailes (2), ces deux éléments formant un bâti sur lequel se fixent 5 dents extirpatrices (4) constituées par une lame de ressort.

Les dents dont la position est réglable, sont fixées au bâti par les brides (5). La roulette (6) sert à la fois au transport et au réglage de terrage du canadien.

Ce même bâti peut recevoir, pour d'autres opérations culturales (binage, sarclage, buttage) différents équipements en remplacement des 5 dents flexibles (4) extirpatrices (NOTICE SPECIALE ADRESSEE SUR DEMANDE).

D - 2 ENTRETIEN

Journellement, débarrasser les parties travaillantes de la terre qui peut s'y trouver collée.

Après usage, graisser soigneusement tous les points d'articulation.

D - 3 UTILISATION

Le bâti peut recevoir différents équipements.

Se reporter à la notice spéciale pour les réglages et les largeurs de travail correspondant à chaque équipement.

E - Herse

E - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

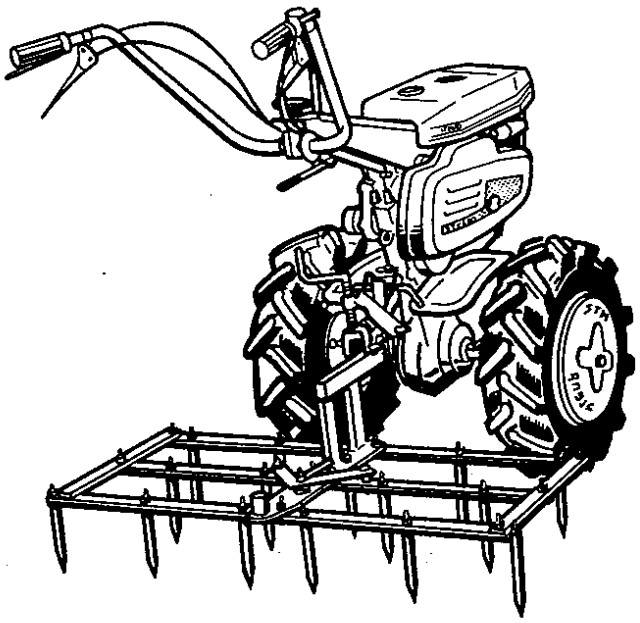

FIG. 36

Après l'opération d'émottage réalisée à l'aide du canadien, il peut être nécessaire de herser le sol :

- soit pour réduire encore la taille des mottes,
- soit pour recouvrir les graines nouvellement semées.

La herse FIG. 36 se fixe sur l'attelage universel.

Elle comporte 3 rangées de dents amovibles (15 dents en tout) disposées en quinconce à raison de 2 ou 3 sur chaque bras.

Elle est réglable en largeur et peut travailler à un écartement variable de 37 à 100 cm.

Pour le transport sur route, la herse comporte une roulette pivotante qui doit, bien entendu, être enlevée pour le travail.

F - Butteur maraîcher

F - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

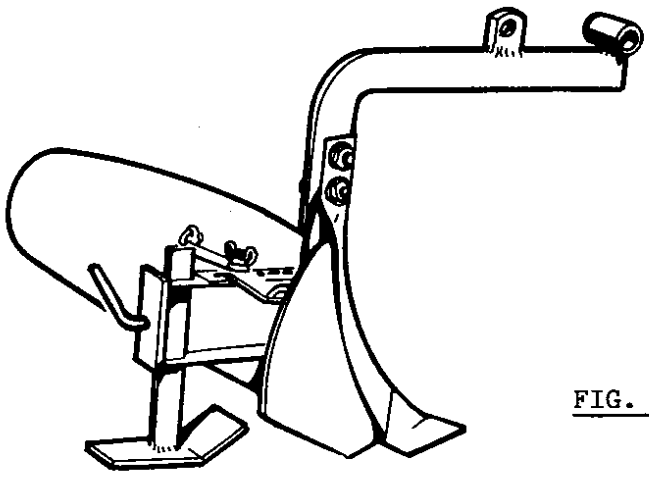

FIG. 38

Montage sur attelage universel

Ce butteur est plus particulièrement utilisé dans les terres légères préalablement préparées.

Il trouve son plein emploi surtout dans les cultures maraîchères en lignes puisqu'il a une largeur de travail réglable de 200 mm à 460 mm.

Ce butteur peut se monter avec un age spécial en lieu et place de la béquille. Utiliser dans ce cas des roues fer 300x90.

G - Butteur vigneron

G - 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

Ce butteur est plus particulièrement utilisé dans les terres fortes.

Il trouve son plein emploi surtout pour le buttage des pommes de terre ou le buttage dans les vignes.

Il a une largeur de travail réglable de 290 mm à 450 mm avec aileron.

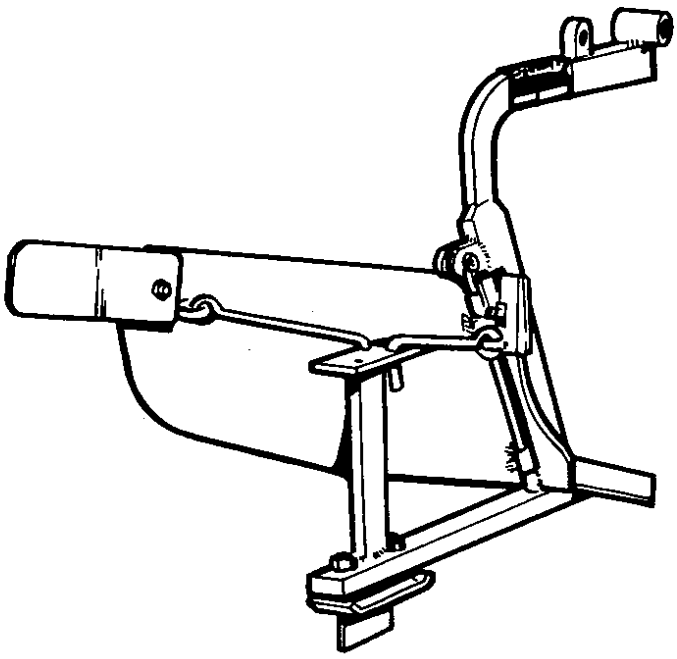

FIG. 39

QUATRIEME PARTIE

OUTILS ADAPTABLES
avec attelage pour outils remorqués ou attelage spécial ou sur prise de force

A - Rouleau

A – 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

Il est constitué de 3 éléments d'un diamètre de 28 cm dont :

- deux étanches, lestables à l'eau qui se montent sur les sorties d'arbre,
- un arrière qui se fixe sur le palier d'attelage.

Leur poids total à vide est de 55 kg, lestés ils peuvent atteindre 105 kg.

FIG. 40

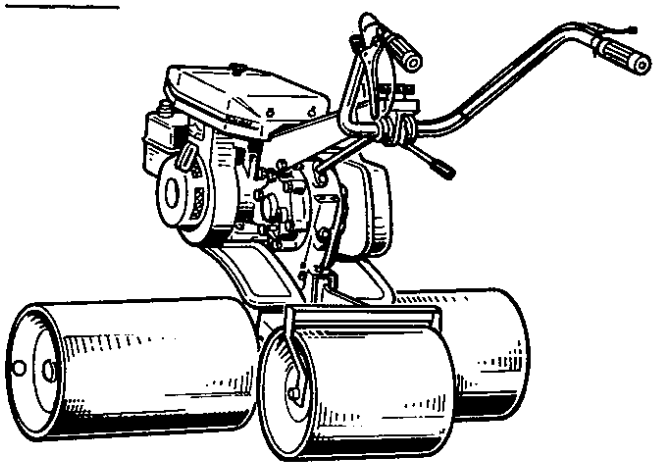

B - Remorque

B – 1 PRESENTATION & CARACTERISTIQUES

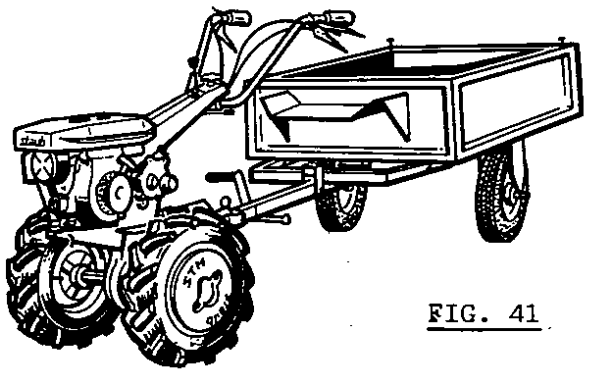

FIG. 41

La remorque s'attelle au motoculteur au moyen du timon d'attelage pour outils remorqués.

Elle est métallique avec plancher en contreplaqué "Marine" et basculante.

Caractéristiques

Charge totale	:	300 kg
Moyeux	:	sur roulements à billes étanchés
Roues pneumatiques	:	4.00-8
Système de freinage	:	à tambour, commandé au pied par pédale
Garde au sol	:	0,320 m
Largeur intérieure de la caisse	:	0,850 m
Longueur intérieure de la caisse	:	1;250 m
Hauteur des ridelles	:	0,350 m
Largeur hors-tout	:	1 m
Longueur hors-tout	:	2,340 m
Poids à vide	:	80 kg
Hayon arrière	:	démontable

C - Benne basculante

C - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

La benne basculante s'attelle au motoculteur par l'intermédiaire d'un attelage spécial faisant corps avec la benne qui se fixe sur la partie inférieure du support moteur par 2 boulons.

FIG. 42

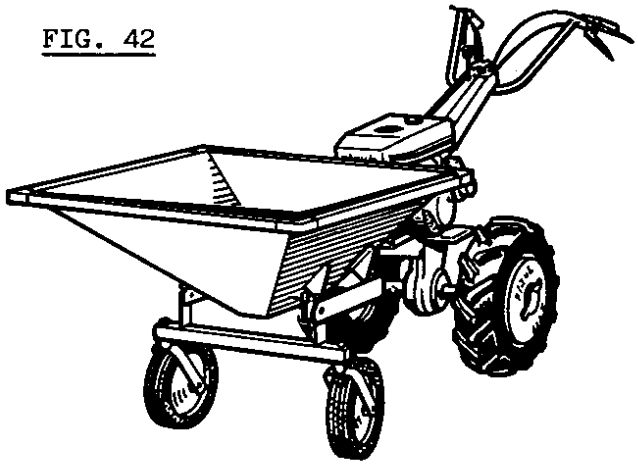

L'ensemble comprend :

- un chassis porté par 2 roulettes pivotantes
- une cuve en tôle épaisse ayant une forme pyramidale. Cette cuve est articulée sur le chassis par 3 charnières. Ainsi elle peut être basculée sur l'avant, sur la droite ou sur la gauche.

Grâce à sa forme elle se vide totalement.

La contenance de la benne est de 100 litres. La charge maximale admissible est de 130 kg.

D - Poulie motrice

D - 1 PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES

Deux types de poulies :

La poulie à gorge trapézoïdale de 17 x 11 et d'un diamètre primitif de 138 permet l'entraînement de différents accessoires.

La poulie plate, diamètre 101 mm, largeur 71 mm.

La vitesse de rotation de ces deux poulies est de 925 tr/mn et 1.318 tr/mn suivant la gamme de vitesses sélectionnée pour un régime moteur de 3.600 tr/mn.

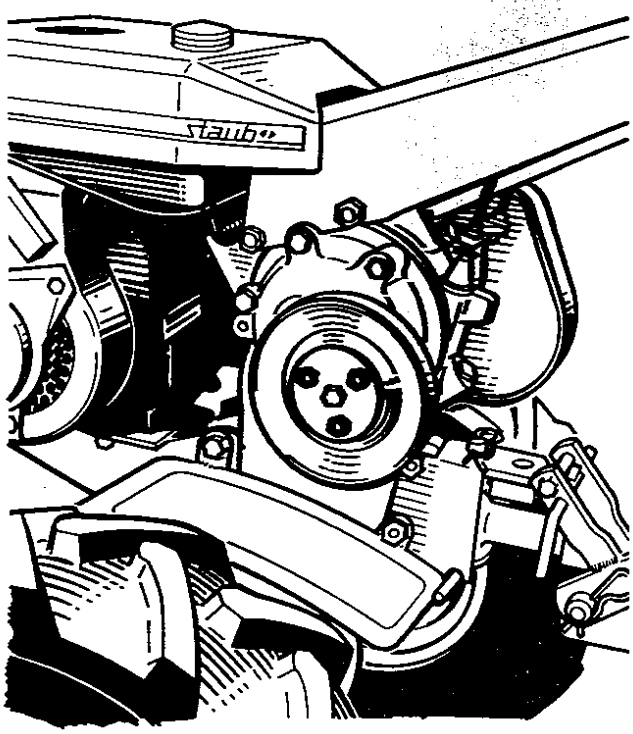

FIG. 43

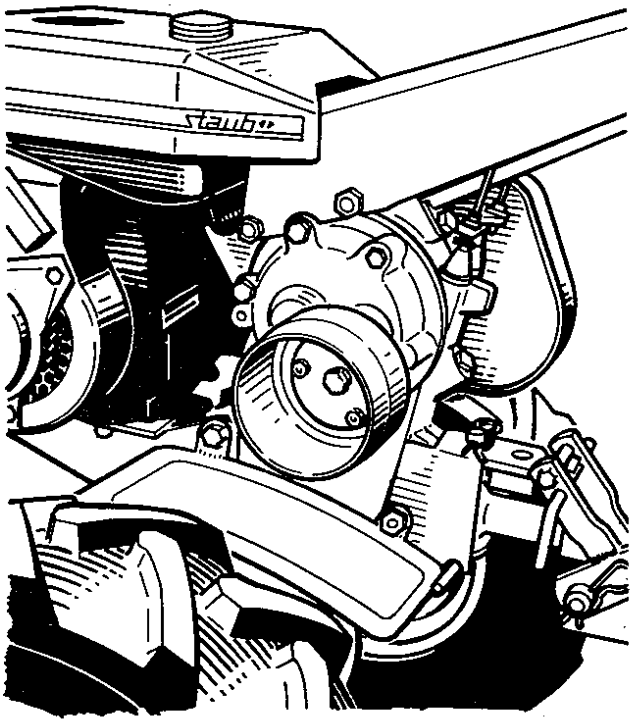

FIG. 44

D - 2 **MONTAGE**

Retirer le cache de prise de force en le faisant pivoter d'un quartde tour vers l'arrière. Emboîter le moyeu de la poulie sur l'arbre cannelé de la prise de force. Monter la vis d'assemblage et bloquer énergiquement.

E - Barre de coupe

E - 1 **PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES**

L'ensemblebarre de coupe se compose d'un mécanisme, d'une transmission (1) et d'une barre du type universel, largeur 80 cm FIG. 47

E - 2 **MONTAGE DU MECANISME**

Démonter l'aile côté gauche, sens de marche, rebloquer les 2 boulons qui la maintenaient. Fixer le support de la faucheuse (1) (porte barre) sur le support moteur, passer un boulon (2) dans le trou avant du support moteur. L'axe du levier tendeur (3) est monté dans le trou arrière du support moteur.

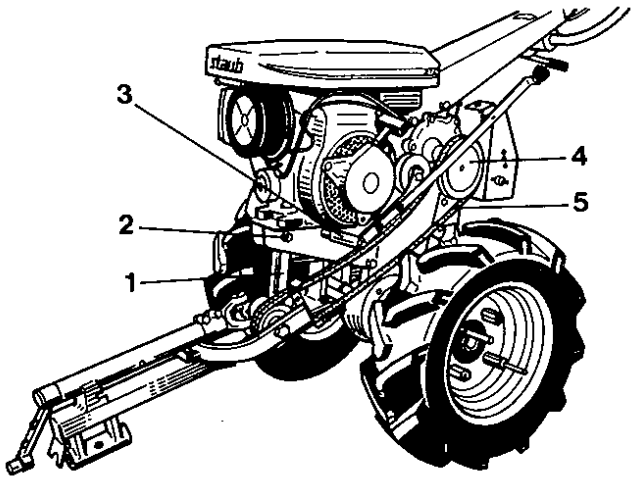

FIG. 45

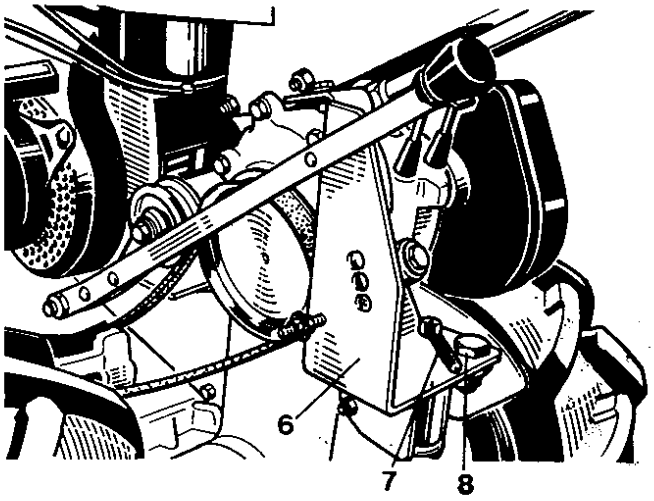

FIG. 46

.Monter la poulie motrice, gorge trapézoïdale (4), passer la courroie (5) dans la gorge. Puis sur la chape arrière et le secteur tôle (6), engager la broche d'attelage (7) dans le palier et immobiliser l'ensemble par le boulon (8) de 16 placé dans le trou arrière de la chape d'attelage.

E - MONTAGE DE LA LAME

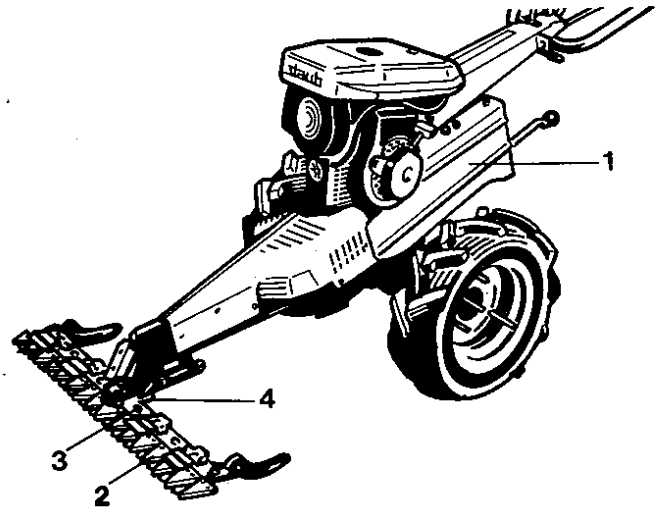

La barre est assemblée au mécanisme par 3 boulons (3) sur le dos de barre (4).

Il faut la bloquer énergiquement.

Après montage de l'ensemble, vérifier que la lame débraye bien.

FIG. 47

E - 4 UTILISATION

Pour obtenir le meilleur rendement de cet accessoire, il est impératif de travailler en 3ème vitesse.

E - 5 ENTRETIEN

a) du mécanisme : graisser à la pompe à graisse, toutes les 20 heures le graisseur situé à l'avant du capot et les deux points d'articulation (tube de chape et tube porte-barre).

b) de la barre : huiler à la burette, à chaque utilisation, les parties en mouvement de la barre de coupe proprement dite, c'est-à-dire, lame et bague située dans l'entraîneur

GARANTIE

Toutes nos fabrications sont garanties 12 mois à dater du jour de livraison à l'usager, sous la règle générale de nos conditions de vente, que nous reproduisons ci-dessous :

- La Garantie couvre PIECES et MAIN-D'OEUVRE

  1° PIECES - Toute pièce qui sera reconnue défectueuse de matière ou de fabrication par nos Services, sera remplacée ou remise en état gratuitement.

  2° MAIN-D'OEUVRE - La Société STAUB prendra à sa charge les frais de main-d'oeuvre nécessités par l'échange ou la remise en état des pièces reconnues défectueuses.

- Cette Garantie ne couvre pas :

  . les frais d'entretien normaux.

  . les avaries résultant : - d'un défaut d'entretien ou d'utilisation
  - d'intervention modifiant les caractéristiques d'origine
  - d'une mauvaise adaptation
  - de réparations antérieures effectuées par du personnel non qualifié
  - du remplacement de pièces d'origine par des pièces d'une autre origine.

  . les frais de déplacement et de transport.

  . les pièces ou équipements qui portent la Marque des Fournisseurs; leur garantie restant subordonnée aux décisions de ces derniers.

- Les échanges ou remises en état de pièces, faits au titre de la garantie, ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

Nous déclinons toute responsabilité pour des vices ou défauts pouvant exister à notre insu dans les articles fabriqués et vendus par nous, notamment à raison des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient.

De convention expresse en cas de contestation ou de litige pour recours en garantie, la seule juridiction compétente est exclusivement celle des Tribunaux de Nanterre.

Les demandes de garantie doivent nous être présentées par l'intermédiaire de nos Agents au moyen de formulaires que nous mettons à leur disposition et qui doivent être utilisés à l'exclusion de toute autre correspondance.

*